



GOURNAY
SUR MARNE

Service Administratif / Régie

01.43.05.06.41

espaceenfance@gournay-sur-marne.fr

INSCRIPTION ADMINISTRATIVE 2024 – 2025

(1 fiche foyer par famille + 1 fiche de renseignements par enfant)

FICHE FOYER

NOUVEAU SUR LA COMMUNE

RESPONSABLE LÉGAL

Nom :

Prénom :

Père Mère autre

Autorité parentale : OUI NON

Profession :

Nom de l'employeur :

Tel portable :

Tel professionnel :

CONJOINT(E) vivant à la même adresse

Nom :

Prénom :

Père Mère autre

Autorité parentale : OUI NON

Profession :

Nom de l'employeur :

Tel portable :

Tel professionnel :

SITUATION DE FAMILLE

Marié(e) Pacsé(e) Concubinage Recomposé(e) Divorcé(e) Monoparentale

Nombre d'enfant(s) à charge **FISCALEMENT (tout enfant vivant au sein du foyer)** :

NOM-PRÉNOM DES ENFANTS	NÉ(E) LE	ÉCOLE FRÉQUENTÉE	CLASSE

ADRESSE DU FOYER

Adresse :

Code postal : Ville :

@ courriel (**en majuscule**) :

ATTENTION : LA CORRESPONDANCE (tarification, courrier, codes, factures...) SE FERA PAR COURRIEL

Je déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur en vigueur des accueils de loisirs périscolaire et extrascolaire de la ville de Gournay-sur-Marne et reconnais accepter l'ensemble de ses dispositions.

Je suis informé(e) que l'inscription de mon enfant prendra effet une fois le dossier **complet**, et que la **tarification MAXIMALE sera appliquée sans aucune rétroactivité si je ne fournis pas mon avis d'imposition sur les revenus avant le 15 septembre. Aucun changement en cours d'année ne sera possible (excepté chômage et décès).**

En cochant cette case, je déclare ne pas fournir mes revenus et accepte d'être facturé(e) au TARIF MAXIMUM de chaque prestation.

J'atteste exercer l'autorité parentale sur l'enfant dont je demande l'inscription. Les déclarations ci-dessus sont conformes à la réalité et je suis informé(e) que les fausses déclarations sont sanctionnées pénalement.

Fait à Gournay-sur-Marne, le

Signature :

... / ...

Hôtel de Ville - 10 avenue du Maréchal-Foch - CS90013 - 93460 Gournay-sur-Marne
Téléphone : 01 43 05 06 41 - contact@gournay-sur-marne.fr

AUTRE PARENT EN CAS DE SÉPARATION OU DIVORCE

Nom-Prénom : Père Mère
Adresse : (joindre un justificatif de domicile)
Code postal : Ville :
Autorité parentale : OUI NON Garde alternée/partagée : OUI NON
Nom de l'enfant concerné :
Autorise la scolarisation de mon enfant dans une école de Gournay-sur-Marne : OUI NON
Profession : Nom de l'employeur :
Tel portable : Tel professionnel :
Date : Signature du parent :

En cas de garde partagée deux dossiers distincts doivent être complétés par chaque parent

EN CAS D'HÉBERGEMENT

Si vous ou seulement votre enfant résidez chez un tiers, merci de fournir l'attestation sur l'honneur signée de l'hébergeant (document fourni à l'espace enfance), la copie de sa carte d'identité, la copie de sa dernière taxe foncière, une facture de téléphone mobile de l'hébergé ; l'hébergeant devra être présent pour réaliser les formalités d'inscription.

MODALITÉS POUR LA RÉSERVATION OU L'ANNULATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE, DES ACCUEILS APRÈS LA CLASSE ET LE MERCREDI.

L'annulation de la restauration scolaire et de l'accueil après la classe et le mercredi **doit** être faite via l'espace Gournaysien au minimum **7 jours avant** le jour d'accueil concerné.

Tout repas ou temps d'accueil réservé est dû (sauf justificatif médical envoyé sous 5 jours à espaceenfance@gournay-sur-marne.fr)

PIÈCES À JOINDRE POUR TOUTE INSCRIPTION OU RENOUELEMENT D'INSCRIPTION

- **Fiche d'inscription administrative du foyer** (1 pour le foyer) complétée et signée ;
- **Fiche de renseignements pour chaque enfant inscrit** (1 fiche par enfant) complétée et signée ;
- **La taxe foncière 2023** ou le **contrat de location** avec la dernière quittance de loyer ou l'acte de propriété datant de moins d'un an ;
- **Une facture eau / électricité / gaz de moins de 2 mois.**

PIÈCES À JOINDRE POUR TOUTE NOUVELLE INSCRIPTION OU EN CAS DE MODIFICATION DURANT L'ANNÉE ECOULÉE

- **La copie intégrale du livret de famille** ou copie des **actes de naissance** de la famille ou copie du **jugement de tutelle**, le cas échéant, la copie de la décision de justice relative à l'autorité parentale ou ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale ;
- **Un justificatif de vaccination ;**
- En cas d'emménagement, le **certificat de radiation de l'ancien établissement scolaire.**

DOCUMENTS A FOURNIR AU PLUS TARD LE 15 SEPTEMBRE 2024

- **L'avis d'imposition 2024 sur les revenus de 2023** en totalité (pour les deux conjoints) ;
- **Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident 2024-2025** en cours de validité pour chaque enfant ;
- **Une attestation de paiement CAF** (de moins de 2 mois).